



MARTINEAU

L'objet porteur de sens

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT

La présente politique confirme l'engagement de la Société **MARTINEAU** en matière de lutte contre la corruption, et de protection des salariés qui pourraient y être confrontés.

Afin de répondre à ces enjeux, notre Société s'est engagée dans une démarche de Responsabilité qui s'est entre autres traduite par notre adhésion au RJC (Responsible Jewellery Council).

Dans ce cadre, nous déclarons que :

- Nous interdisons les pots de vin dans toutes les transactions réalisées par notre Entreprise et/ou pour son compte.
- Nous nous engageons à protéger nos salariés de toute sanction ou conséquences néfastes s'ils identifient en toute bonne foi et dénoncent dans les formes appropriées, toute éventuelle tentative de corruption qu'ils pourraient détecter. Le cas échéant, contacter la Direction.
- Tout cadeau émis ou reçu doit être déclaré auprès de la Direction, qui a la charge de l'enregistrer et de le valider.
- La valeur maximale des cadeaux dans le cadre des échanges commerciaux est fixée à 100 € pour les cadeaux reçus et 100 € pour les cadeaux émis, une fois par an.
- Le lien ci-contre propose une quinzaine d'exemples de situations de corruption, et les conseils pour y faire face : <https://transparency-france.org/actu/scenarios-corruption-entreprise/#.YCwJnC3pOqA>

MARTINEAU SAS
ZAC Ecoparc
113 Chemin des Pâturaux
49400 SAUMUR - FRANCE
+33 (0) 2 41 67 34 40
contact@martineau.fr
-
www.martineau.fr
www.honorholder.com

Saumur, Le 04/08/2023

Jean QUENTIN
Président

Charlotte QUENTIN
Responsables des Ventes

Pierre QUENTIN
Responsable de Production